

Notre but : Proposer à toute personne relevant du champ handicap un accompagnement sur-mesure vers l'apprentissage en milieu ordinaire.

Pour qui ?

Toute personne âgée de **15 ans et plus** ayant ou susceptible de prétendre à une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé

Lieux de réalisation

L'accompagnement est proposé au sein des locaux du CFAS Auvergne au cœur des principaux CFA de la région.

Tout ou partie de l'accompagnement peut également se réaliser au sein de l'établissement d'accueil



Un accompagnement adapté
à moduler selon les envies ou les besoins identifiés

3 objectifs



Découvrir des métiers
et valider un projet
professionnel



Accompagner
et orienter le
bénéficiaire à chaque
étape du parcours



Valider un projet
en apprentissage
en milieu ordinaire



Dispositif Individualisé d'Accompagnement Vers l'Apprentissage

Public(s) visé(s) :	Toute personne âgée de 15 ans et plus ayant ou susceptible de prétendre à une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH)
Pré-requis :	Le statut du jeune ou son établissement d'accueil doit lui permettre de réaliser des périodes d'immersion en entreprise et/ou en CFA.
Lieux de réalisation :	L'accompagnement se déroule au sein des locaux loués par le CFAS Auvergne dans les principaux CFA de la région. Tout ou partie de l'accompagnement peut également se réaliser au sein de l'établissement d'accueil.
Durée :	Un socle de 14 heures d'accompagnement auquel s'ajoute une période de stage est proposé a minima. En fonction des profils et besoins identifiés, des modules collectifs, des périodes de stage supplémentaires ou des prestations spécifiques peuvent être mobilisés.
Prestations socle	
RDV d'accueil :	1h. en individuel pour faire connaissance, valider la pertinence du dispositif et adapter la durée du parcours.
Évaluation de positionnement :	3h. en individuel pour apprécier les acquisitions du jeune en compétences langagières, numériques et repérage.
Découvrir la vie au CFA :	1 module collectif de 3h. pour se rencontrer, comprendre l'apprentissage et visiter un CFA.
Entretiens de suivi :	Des entretiens individuels réguliers pour échanger, apprécier la progression du bénéficiaire et moduler le parcours.
Présentation en stage :	2h. pour mettre en relation le bénéficiaire et l'entreprise d'accueil afin de définir conjointement les modalités et les objectifs du stage.
Bilan de stage :	2h. pour faire le bilan de l'immersion en entreprise et vérifier la bonne atteinte des objectifs.
Entretien de fin de parcours :	1h. pour faire le bilan de l'accompagnement et envisager l'après.

Prestations optionnelles

Périodes de stage complémentaires pour découvrir de nouveaux métiers ou environnements de travail	Périodes d'immersion en CFA ou au CFAS pour partager la vie des apprentis
Des modules collectifs pour mieux connaître le monde de l'entreprise et la réglementation du travail	Des modules collectifs sur les techniques de recherche d'emploi pour peaufiner son CV, sa lettre de motivation ...
Des modules collectifs pour mieux se connaître, Définir ses besoins, ses attentes, Savoir se présenter et présenter sa situation de handicap	Évaluations psychotechniques

CONTACT

Dans l'Allier :

Anne-Catherine FORET - 06 13 78 62 30
ac.foret@cfas-auvergne.com

En Haute-Loire :

Christelle FAURE - 06 17 97 60 23
c.faure@cfas-auvergne.com

Dans la Loire :

Sandrine MOREAU - 06 38 05 32 41
s.moreau@cfas-auvergne.com

Dans le Cantal :

Fabienne LISSAC - 06 19 36 28 85
f.lissac@cfas-auvergne.com

Dans le Puy-de-Dôme :

Florent VALETTE - 06 63 36 11 44
f.valette@cfas-auvergne.com